

Bulletin consultable en ligne
www.mairie-varences-89.com



BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 4

ANNEE : 2021

Mois : septembre

Le mot du Maire

Sommaire :



Le mot du Maire p. 1

Informations générales et administratives p. 1 et 2

Vie de la commune p. 2 et 3

La parole est aux associations p. 4 et 5

**Une page histoire :
Les épidémies à
Varences p. 6**

Vive la rentrée !!!

Tout le monde ne sera peut-être pas d'accord (surtout les ados) mais cela fait du bien de revoir les bus passer, les enfants, les cartables, les cris, les rigolades... et notre instituteur !

Bonjour les horaires à respecter, les goûters à préparer, les devoirs, les « j'ai mal au ventre », les documents à compléter...

Bonjour les organisations dans les familles pour que le petit aille au sport, la grande à la musique ou l'inverse...

Bonjour la remise en route des associations, des manifestations sportives ou autres.

C'est avec grand plaisir qu'on voit la vie, qu'on l'entend dans les rues du village.

Merci à tous ceux qui facilitent cela à travers leur investissement personnel, associatif... je n'oublie pas les dames qui entretiennent et fleurissent notre église remarquable et remarqué par nos voisins pour sa propreté. Le chant des cloches participe aussi aux bruits de vie de Varences.

Vive la rentrée 2021,

Je vous souhaite une pluie de bonnes notes, un vent de réussite pour tous

Informations générales et administratives



Formalités administratives... Recensement obligatoire à 16 ans

Tous les garçons et les filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent leur 16^e anniversaire.

C'est une obligation légale. La Mairie vous remettra une attestation de recensement qu'il vous faudra conserver précieusement. En effet elle vous sera demandée à chaque inscription à un examen ou concours (CAP, BEP, BAC, permis de conduire ;...)

Informations générales et administratives

Arrêté de stationnement

Suite à un arrêté pris par le Maire, il est désormais interdit de stationner dans l'allée du cimetière. Le parking du stade est à disposition. Il est suffisant pour accueillir les véhicules.

Par ailleurs les aménagements d'accès piéton prévus par les riverains rendraient ce stationnement dangereux.



Les chats errants



Nous avons pu constater à nouveau une recrudescence des chats errants. Non vaccinés, ces animaux représentent un danger sanitaire pour les riverains et les autres animaux domestiques. Par le passé la commune a déjà procédé à la capture et la stérilisation des chats errants. L'association « Respectons », basée dans l'Yonne propose d'accompagner la commune afin de reprendre une campagne de stérilisation. M Sacco, président de l'association, rappelle que tout animal non identifié, c'est-à-dire non pucé ou non tatoué peut donc être amené à être capturé et stérilisé. Le Conseil municipal se penchera prochainement sur la suite à donner à ce programme.

Vie de la commune

Le point sur les projets de l'année

Des travaux au ralenti

Hâte-toi lentement. Cette célèbre maxime pourrait convenir à Varennes en cette année 2021. COVID, manque de disponibilité des entreprises. Le fait est que les travaux envisagés ne sont toujours pas réalisés, ce qui n'est pas sans provoquer une frustration du maître d'œuvre, c'est-à-dire la municipalité. Les trottoirs devant l'entreprise VME, rue de la Berdoche, rue Haute et le trottoir au carrefour de la rue de Bezançon ; la toiture de l'église : espérons que ces travaux seront réalisés avant la fin de l'année.

Concernant les travaux sur la toiture de l'école, le bureau d'étude de M Suinot est à pied d'œuvre pour réaliser la première étape : constituer le dossier en vue de l'appel d'offre des entreprises. Le 6 septembre dernier des photos aériennes ont été réalisées avec un drone : la toiture repérée sous tous ses angles, mesurée dans tous les sens : les architectes de 1939 en auraient été éberlués.

Ça bouge du côté du lotissement

L'année dernière nous étions très pessimistes : le projet était au point mort et aucun terrain ne trouvait preneur. Nous sommes plus sereins en cette fin d'année 2021. Les acquéreurs se sont manifestés et trois transactions sont déjà engagées sur les 5 parcelles que compte la partie communale du lotissement. Notre village reste attractif, comme en témoignent également le faible taux d'inoccupation du foncier bâti et le nombre de déclaration de travaux pour des réhabilitations. Ce constat a tout lieu de nous réjouir : lors d'un récent diagnostic sur l'attractivité de la communauté de commune, le constat était fait par de nombreux villages de l'augmentation du nombre de maisons « à vendre » ou de maisons fermées : ce n'est pas le cas de Varennes fort heureusement !

Incivilités toujours et encore ...

On se passerait bien de cet article dans le bulletin. On souhaiterait pouvoir imaginer un village où chacun se montre respectueux de l'environnement, de ses voisins. Un village où personne ne viendrait jeter ses fleurs et le reste de ses rempotages dans les fossés. Un village où même les plus fatigués auraient le courage de jeter leur verre dans la benne prévue à cet effet et non pas au pied. Quand ce ne sont pas des immondices : restes de nourriture, vêtements usagers.

On se prend à rêver d'un village où les habitants regarderaient l'heure avant de tondre ou de bricoler. « Ah non il est midi, et ce dimanche ensoleillé sans doute mon voisin est-il en train de profiter d'un repas familial. Je m'occuperai de la pelouse plus tard ». Un village où les amis des animaux seraient de vrais amis et on ne les laisserait pas pleurer ou japper des heures durant. Un village enfin où on assume quand on commet une dégradation : une main courante d'école arrachée par un camion ? Un fossé dégradé lors de travaux agricoles ? Des lattes en bois de la clôture du square cassées par des enfants ? Ados ? Il y a toujours moyen de réparer ou alors il existe des assurances.

Force est de constater que ce village idyllique n'est pas Varennes et que ces incivilités ne sont pas la partie la plus agréable à gérer pour les édiles de ce village. Heureusement, comme le souligne notre Maire, il y a en contrepoint, l'engagement de toutes celles et ceux qui veulent faire vivre leur village y organiser des concerts, des activités sportives, rendre l'église plus agréable...

Rappel des horaires dédiés au bricolage et tontes

Sur la base du décret 2006-1099, la plupart des communes, dont la nôtre proposent le respect des horaires suivant pour tous les travaux domestiques sonores.

Du lundi au vendredi de **8h30 à 12h** et de **14h à 19h30**

Le samedi de **9h à 12h** et de **15h à 19h**

Le dimanche de **10h à 12h** et de **16h à 18h**

Les jours fériés de **10h à 12h**.

La rentrée scolaire



Avec 152 élèves (154 l'année dernière), les effectifs du RPI restent stables cette année. La classe de Varennes accueille 23 élèves : 9 CE2 et 12 CM1. Les 26 élèves de Varennes scolarisés dans le RPI représentent 1/5^e de l'effectif comme le montre le tableau suivant.

Classe	Effectif	Dont issu de Varennes
Petite section	21	5
MS /GS	20	4
GS / CP	23	3
CP / CE1	23	3
CE1 / CE2	24	1
CE2 / CM1	22	5
CM2	20	5

Nous espérons que la scolarité de nos enfants va reprendre un cours normal et que nous allons pouvoir renouer avec les moments de convivialité et de partage des kermesses. Espérons également la reprise des voyages et sorties scolaires, qui sont tellement bénéfiques aux élèves.

Pour information : le transport scolaire est gratuit d'après la Région. Pourtant les enfants scolarisés dans la commune de leur domicile qui utilisent le bus entre la garderie et l'école se voient pénalisés et facturer une carte scolaire. La Région est intransigeante malgré un courrier cosigné de maires, dont le nôtre, et de Patrick Gendraud, Président du Conseil départemental.

La parole est aux associations

Varenes Tennis de table

La rentrée de nos plus jeunes joueurs entre 8 et 14 ans a eu lieu le 1^{er} septembre à 18h15 au gymnase de Ligny le Château. Ils étaient tous ravis de se retrouver. Jérôme et David, nos deux entraîneurs bénévoles étaient également heureux de retrouver leurs protégés. Qui ont tous répondu présent. La saison de championnat est programmée donc les matches auront assurément lieu, dans le respect des règles sanitaires bien sûr. De nouvelles demandes jeunes et adultes nous encouragent dans notre démarche même si composer des équipes va s'avérer être une tâche difficile puisque quelques blessures et opérations viennent compliquer la situation. Le moral reste malgré tout au beau fixe puisque tout le monde n'a qu'une hâte : défendre les couleurs de Varenes tennis de table.

Rappel des horaires d'entraînement :

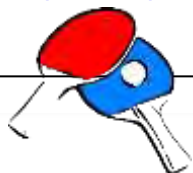
Mercredi 18h15 à 19h30 pour les enfants

Mercredi 20h30 à 22h30 pour les adultes

Renseignements auprès de Francis Parent 07 88 38 45 27

francispatria.parent@gmail.com

Francis PARENT,
Président de Varenes tennis de table



US Varenes



Après pratiquement 16 mois d'arrêt, privés de terrain et de compétition à cause du contexte sanitaire, les footballeurs ont des fourmis dans les jambes et l'envie de faire briller les couleurs du club. Malgré l'interruption de 2 saisons, nous avons gardé nos effectifs côté seniors ainsi que chez les jeunes : 3 équipes seniors, une équipe vétérans, une équipe senior féminine en entente avec le Serein, une équipe seniors féminines loisirs avec Tonnerre, 8 équipes de jeunes de U6 à U18 seront alignées en entente avec les clubs du Serein et de Flogny la Chapelle.

Un véritable challenge nous attend, cela sera difficile mais il est important de nous fixer des objectifs et nous ferons le maximum pour nous donner les moyens de nos ambitions.

Aux portes ouvertes du 4 septembre, les jeunes ont pu découvrir le football ou reprendre leur activité sportive. Les inscriptions se font le mercredi de 17h à 18h30.

Les terrains ont été refaits. Pour le terrain d'honneur il faudra attendre fin septembre pour accueillir les rencontres. A souligner la grande implication des dirigeants et joueurs pour la remise en état de 2 terrains. Maintenant croisons les doigts pour que cette saison ne connaisse pas un nouveau confinement.

Le Président,
Gilbert Cunéaz

Les jeunes recrues
de l'USV (5-12 ans)
et leurs animateurs



Ecole de Varenes

Cette année, l'école accueille une classe de CE2 / CM1. Elle compte 22 élèves : 13 CM1 et 9 CE2.

Horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h.

L'accueil et la sortie se font à l'arrière de l'école.

Activités

Voici les activités qui seront menées cette année :

Fête de Noël : Elle aura lieu normalement le 17 décembre

Carnaval : le 11 février au matin. Les élèves déguisés parcourront les rues du village à la rencontre des habitants tout en respectant les gestes barrière et pourront, nous l'espérons, pouvoir offrir des crêpes aux habitants comme avant.

Kermesse : le 12 juin à Varenes.

Méchoui : Le 26 juin à Méré.

Voyage scolaire

Il aura lieu cette année en Auvergne, du 22 au 25 mai 2022.

Appel aux dons

Si des personnes ou une entreprise souhaitent faire un don à la coopérative scolaire, sachez que ce don peut-être déductible fiscalement (à 66% pour les particuliers et à 60% pour les entreprises) si vous n'avez pas d'enfant scolarisé à l'école. Je vous ferai parvenir un reçu fiscal.

Arnaud Dubois



La parole est aux associations

Le Comité des fêtes

Nous reprenons petit à petit goût et envie de sortir librement ou presque, en tout cas nous avons la possibilité de pouvoir réorganiser des événements, avec encore c'est vrai quelques privations de liberté diront certains, et oui difficile de sortir sans son Pass... mais plus d'interdiction totale, c'est tout de même réjouissant !

Nous avons donc pu nous retrouver fin août pour l'apéro-concert autour du groupe Doc. La météo n'a cette fois encore pas été notre alliée mais vous avez pu passer on l'espère un moment convivial et divertissant. Je remercie toutes les petites mains venues nous aider lors cette journée.

Vous avez été plus nombreux cette année à profiter de notre offre location de matériel. Nous sommes ravis de vous rendre ce service. Voici pour rappel les tarifs de location.

2021

TARIF LOCATION

Souscription Donne droit à emprunter la vaisselle en quantité et nombre sur l'année civile en cours à volonté Assiette, verre, flûte, couvert, tasse à café	HABITANTS VARENNES	25,00 €
	HORS COMMUNE	30,00 €
CAUTION		200,00 €

TARIF PIECE A LA JOURNEE

STAND longueur 2m70 X 4m20 de largeur	SANS BACHE	10,00 €
	AVEC BACHE 5X8 ou 5X3	15,00 €

La randonnée d'automne approche, nous vous donnons rendez-vous le **dimanche 10 octobre**, dès 8h30 à l'école pour un départ sur les chemins direction les vignes. Nous vous proposerons sur le ravitaillement des produits locaux, ou fait maison.

Rendez-vous également pour le retour cette année de la **Foire aux jouets, vêtement enfants, et puériculture** qui se tiendra le **dimanche 21 novembre**, avec nos délicieuses gaufres !

Infos et réservation déjà possible pour vous Varennois. Profitez de votre priorité et contactez-nous au 03.86.47.43.25 pour réserver votre emplacement, les places sont limitées vous le savez.

Et puis nous sommes déjà dans l'esprit de Noël et préparons le char ainsi que les décors qui viendront ornées nos rues en cette fin d'années. Nous acceptons tous dons de décorations dont vous souhaiteriez vous séparer.

Si ponctuellement vous souhaitez nous offrir du temps, de l'aide, votre savoir-faire, n'hésitez pas à nous faire signe, c'est jamais de refus.

Suivez notre actu sur :

- la page Facebook du comité,
- notre site internet : comitefetesvarenne.wixsite.com

Au plaisir de vous divertir,

Gaëlle Boureau Présidente du comité des fêtes.

Une page d'histoire : les épidémies à Varennes

En cette période « Covid 19 », petit rappel sur le passé où des épidémies ont touché les populations, parfois même d'une importance considérable ; comme la peste, le choléra, la dysenterie, la variole ou la grippe espagnole et d'autres dont la plupart sont aujourd'hui bien stoppées grâce aux vaccins. Pour les premiers de ceux-ci, vers la moitié du 19^{ème} siècle, diminuant rapidement la mortalité infantine, aidés aussi par une meilleure situation sanitaire et une alimentation plus abondante.

Il est évident de constater que les années de misère liées aux mauvaises récoltes, et aux années de guerre et d'invasions furent catastrophiques depuis toujours.

Depuis la tenue de l'état civil de Varennes, la pire année fut 1783 avec 38 décès dont 25 enfants.

Si du début de l'état civil en 1668 jusqu'à 1719, où il manque 36 années ; cela n'est pas utilisable. La suite de 1720 à 1859 est tout à fait fiable (140 ans).

J'arrête cette étude à 1859, car dès cette période les meilleures conditions de vie déjà citées et la vaccine font reculer franchement la mortalité.

De ces 140 années ; voici les pires où l'on enregistre plus de 25 décès au total par an et celles où la mortalité des jeunes dépasse les 15 décès par an ; évidemment les épidémies y sont pour quelque chose, pour une population approximative de 600 âmes.

38 pour 1783 dont 25 enfants

34	1807	14
30	1771	15
29	1766	17
28	1834	16
27	1787	8
26	1767	10
25	1791	17
18	1738	16
22	1778	15
21	1796	15

De ces 140 années, la mortalité moyenne annuelle totale est de 12.5 individus, dont 5.9 pour les enfants. Jusque dans les années 1870 la mortalité des enfants représente de un tiers à la moitié des décès annuels. Après cette date la chute est spectaculaire. Le nombre de décès d'enfants n'excède pas plus de 1 ou 2 individus, rarement 3. Dans le même temps la mortalité générale recule.

L'épidémie de choléra qui arrive en France en 1832, partie dès 1826 du delta du Gange en Inde gagne tout notre pays dont notre région en 1834. Varennes n'y échappe pas avec une grande mortalité cette année-là. Mais ce sont les villes et villages situés le long des cours d'eau (comme l'Armançon) qui sont les plus atteints, Tonnerre par exemple.

La commission de santé créée en cette ville face à ce fléau, est bien consciente que c'est l'eau polluée qui véhicule le vibrion cholérique. Cette épidémie aura fait un million de morts en Europe.

La guerre avec son cortège de prisonniers ou des troupes est un vecteur puissant des épidémies. En 1794, des prisonniers de guerre Prussiens et Autrichiens sont transférés dans notre région et colportent surtout le typhus ou la dysenterie. A Varennes le 21 octobre 1794 le conseil municipal doit s'organiser pour loger et coucher 11 prisonniers de guerre hussards placés dans la commune.

M. Silvère Etienne Simonneau, instituteur et secrétaire de mairie rapporte les faits suivants : lors de la guerre 1870-71 à l'occasion du premier passage de l'armée Prussienne le 19 novembre 1870 puis le 19 décembre, 750 hommes de cavalerie légère (hussards et dragons) stationnent dans le secteur. Ensuite du 11 au 13 janvier 1871, des troupes allemandes au nombre de 800 hommes et 600 chevaux séjournent à nouveau à Varennes. Les soldats ennemis sont logés et nourris chez les habitants. Du 24 au 26 mars, environ 600 hommes et 350 chevaux, avec un comportement lamentable cette fois sont à nouveau présent dans notre village. Après le passage des prussiens de janvier éclate le typhus des bêtes à cornes. Dans l'espace de 2 mois, divers propriétaires perdent en totalité 33 vaches et bœufs.

Dans un autre compte rendu du conseil municipal de septembre 1871, les édiles attribuent la forte mortalité des troupeaux à la peste sur les bêtes à cornes. La peste n'étant pas possible sur le bétail, ce devait être le charbon, maladie infectieuse particulièrement répandue qui était en cause.

Yves Pommier